

## Appel à projets de l'AFSSU pour 2011

### Titre

**Dispositif d'accompagnement à la scolarité**

### Auteurs

**1. Référent contact :**

Monsieur Jean-Charles WAILLIEZ  
Directeur Adjoint de l'AQS

**2. Organisme**

Association Animation des Quartiers Sud (AQS), à Arras, Pas-de-Calais

**3. Acteurs du projet :**

- Mme Nicole CANLERS, *Présidente de l'Association AQS*
- Mr Jean-Charles WAILLIEZ, *Directeur Adjoint de l'AQS*
- Mme Sophie DELELCOURT, *Coordinatrice enfance/famille/éducation de l'AQS*
- Mr Alexandre WIART, *Référent de l'accompagnement à la scolarité de l'AQS*



## Résumé

---

Il s'agit d'offrir un cadre propice et adapté à la réalisation des devoirs et aux ateliers périscolaires, et d'offrir en complément de l'école et des familles, les conditions nécessaires aux enfants et collégiens pour une meilleure réussite scolaire. Les actions proposées fournissent aux enfants des méthodes et des approches susceptibles de faciliter l'acquisition de savoirs et le rapport à l'école.

## Mots clés

---

- réussite scolaire
- compétences et initiatives parentales
- lien famille/école/centre social

## Introduction

---

Le constat et la problématique qui vous ont conduit à construire ce projet :

On peut constater que la notion d'échec scolaire est très présente pour le public qui fréquente le centre social Alfred Torchy, tant au niveau des jeunes que des adultes et de leurs enfants. Certains parents se disent en difficulté pour aider leurs enfants à l'acquisition des apprentissages, ayant eux-mêmes de nombreuses lacunes à ce sujet. Les relations entre les parents et les écoles (maternelles, primaires, ou collèges) sont souvent empreintes de stigmatisation d'une part, et d'appréhension de l'autre ; ceci nuisant gravement à la prévention de l'échec scolaire pourtant tant nécessaire.

Certains enfants des écoles et collèges du territoire présentent des problèmes de compréhension, mais aussi d'organisation, de mémorisation, de concentration voire de motivation.

C'est donc dans ce contexte et pour le bien-être de l'élève qu'a été pensé le dispositif de l'AQS. Intermédiaire entre l'école et les familles, le dispositif met l'enfant et le jeune au cœur de ses préoccupations et tente de résoudre et/ou résorber des difficultés scolaires, mais aussi sociales.

## Description du projet

---

### 1. Présentation de l'action : Accompagnement à la scolarité

(Quelques pistes mais qui ne sont pas exhaustives)

L'association AQS propose un dispositif d'accompagnement à la scolarité pensé et mis en place en collaboration avec les écoles primaires et collèges publics du secteur Arras Sud et l'inspectrice d'académie du secteur.

L'accompagnement à la scolarité se déroule dans une salle de chaque école. Il est encadré par un binôme d'animateurs de niveau Bac +2, diplômés BAFA.

Au total, 8 animateurs interviennent : 3 binômes dans les écoles + 1 pour les collégiens.

Pour pouvoir accueillir un maximum d'élèves et faciliter leur suivi par les animateurs, les lundis et vendredis sont consacrés aux élèves de CP, CE1, et CE2 ; les mardis et jeudis au CM1 et CM2.

Pour pouvoir assurer le suivi des élèves des deux collèges, deux soirs par semaine sont consacrés aux élèves du premier collège, les deux autres soirs au second.

#### Déroulement d'une séance type

17h >17h15	Accueil des enfants, temps de goûter, de relâchement,
17h15 >18h	Aide aux devoirs
18h>18h45	Ateliers pédagogiques
18h45>19h	Temps de rangement et de relâchement

L'aide aux devoirs est un temps donné aux enfants pour réaliser leurs devoirs mais aussi revoir des leçons, de la lecture, retravailler sur des lacunes rencontrées durant la journée, travailler en groupe, acquérir une certaine autonomie.

L'accompagnement à la scolarité ne doit pas se centrer uniquement sur l'aide aux devoirs, c'est pourquoi des ateliers périscolaires sont proposés. De nature à soutenir l'enfant dans sa scolarité, ces ateliers se basent sur les principes de transfert d'apprentissage. Ils

contribuent à l'élargissement du champ culturel de l'enfant, favorisant la découverte de nouvelles activités ludiques et culturelles.

Les élèves entrent dans le dispositif principalement par le ciblage des professeurs qui transmettent une liste d'élèves potentiels à l'équipe de l'AQS. Les critères des professeurs peuvent être en lien avec les difficultés de compréhension de l'enfant, mais aussi de mémorisation, de concentration ou de méthodologie. Ce dispositif n'a pas pour but d'accueillir les enfants posant principalement des problèmes de comportement.

Pour ces enfants, le relai est fait avec le service éducation de la Mairie d'ARRAS ayant en charge le Programme de Réussite Educative.

Pour les parents dont l'enfant n'aurait pas été ciblé par le professeur, il est tout à fait possible que leur enfant rejoigne le dispositif, sur demande de la famille et à la suite d'un entretien avec le référent de l'accompagnement scolaire.

## 2. Objectifs de l'action :

Notre dispositif a pour objectif premier de concourir à l'épanouissement et le bien-être de l'élève tant au niveau scolaire que social.

### a. Les objectifs initiaux

- Réunir des conditions propices à la réussite scolaire
- Aborder de manière adaptée les difficultés de l'enfant et du collégien
- Offrir une aide méthodologique adaptée aux contenus et aux rythmes scolaires
- Valoriser les potentialités du jeune et de l'enfant
- Soutenir les parents dans le suivi de la scolarité de l'enfant et du jeune
- Promouvoir les pratiques artistiques et culturelles

### b. Les objectifs de résultats à moyen et long terme

- Favoriser l'acquisition des savoirs
- Aider à l'acquisition d'une méthodologie de travail

- Tendre vers une meilleure relation famille/école
- Inciter les parents à prendre part activement à la scolarité de leur(s) enfant(s)

### 3. Description de l'action

*(partenariats constitués et définition du rôle de chacun des acteurs dans le projet).*

- **Date du début de l'action**

Les professeurs sont sensibilisés sur le dispositif dès la rentrée scolaire (après avoir été consulté sur le bilan de l'année précédente en juin). Le temps de ciblage est estimé avec les directeurs de chaque école et s'étend sur le mois de septembre. L'objectif est pendant ce temps d'apprendre à connaître leurs nouveaux élèves et de les orienter vers le dispositif qui leur conviendra au mieux entre aide personnalisée de l'école, accompagnement à la scolarité, voire garderie mis en place par la ville. Une attention toute particulière est prise pour veiller à ce que chaque enfant n'est pas une journée ou une semaine trop surchargée entre temps de cours, d'aide aux devoirs et activités de loisirs.

De manière habituelle, le dispositif fonctionne pleinement aux alentours de mi-octobre.

- **Calendrier prévisionnel de l'action**

Début septembre : présentation du dispositif aux directeurs des établissements

Fin septembre : finalisation du recrutement de l'équipe d'animation, premiers ciblage des équipes enseignantes et démarrage de l'action (le 26/09/11)

De septembre à octobre : rencontre des responsables du dispositif de l'AQS avec les parents, mise au point des objectifs individuels par enfant, finalisation des inscriptions

D'octobre à juin : lien quotidien entre le référent du dispositif au sein de l'AQS et les directeurs, et enseignants ; rencontre avec les familles en cas de besoin

En janvier et mars : nouveau ciblage des professeurs en fonction des évolutions de chaque enfant au cours de l'année (inscriptions au trimestre, renouvelable donc si besoin)

Fin mai : temps de bilan partagé entre l'AQS, l'établissement concerné et les familles

Juin : présentation du bilan final, échange sur les perspectives de la rentrée à venir

## Evaluation :

---

1. présenter le dispositif de suivi et d'évaluation.

Lors du ciblage des professeurs ou de la sollicitation des parents, un premier bilan est fait de manière individuelle avec les parents et les professeurs sur les priorités à aborder avec l'enfant ou le jeune :

- Quelles sont ses difficultés scolaires? les choses à travailler en priorité ?
- Pose-t-il des problèmes de comportement à la maison et/ou l'école?
- Bénéficie-t-il déjà d'une aide pour faire ses devoirs à l'école ou à la maison ?

Avant chaque période de vacances scolaires, les enfants doivent remplir un document d'autoévaluation, repris ensuite avec les animateurs pour qu'il corresponde au mieux à la situation de l'élève, aux progrès faits et/ou qu'il reste à faire.

Un accord est passé avec les établissements pour qu'un représentant de l'AQS assiste aux conseils des maîtres, écoute les retours des équipes enseignantes et propose des solutions adaptées au mieux.

Tout au long de l'année les animateurs peuvent constater l'évolution de chaque enfant par l'observation, la prise d'initiative de l'enfant, ses capacités à travailler et se mettre au travail seul...

En fin d'année, les responsables de l'accompagnement à la scolarité de l'AQS rencontrent les directeurs d'école pour faire le bilan global de l'action de manière quantitative mais surtout qualitative.

Les outils méthodologiques d'évaluation sont donc :

- les fiches de présence quotidienne pour analyser la fréquentation de l'action
- les livrets d'autoévaluation des enfants
- les notes des animateurs prises au quotidien
- le recueil des remarques des enseignants au quotidien sur l'évolution de l'élève

- les comptes rendus de rencontres avec les directeurs et les familles

## 2. Résultats attendus

Le but n'est pas de « fidéliser » les enfants au dispositif d'accompagnement à la scolarité, mais bel et bien de répondre à un ou plusieurs de leurs besoins décelés ; l'inscription au trimestre permet en ce sens une remise en question de la pertinence du dispositif pour l'élève à chaque trimestre, pour pouvoir de ce fait inclure des élèves nouvellement ciblés.

Les résultats attendus sont principalement :

- Les progrès scolaires des enfants : avec une augmentation ou un maintien des résultats scolaires, une meilleure concentration en cours et lors des devoirs, des capacités intellectuelles stimulées, l'éveil culturel par le biais d'activités ludiques ...
- L'implication de chacun dans le dispositif : que ce soit les familles, les enseignants ou le centre social, il est primordial pour l'intérêt de l'enfant que chacun se remette en question sur la place et la dynamique adoptée dans l'aide à la scolarité. Cela peut se faire par une bonne communication entre équipes enseignantes et parents avec, si besoin, le centre social comme intermédiaire.
- L'évolution comportementale de l'enfant : avec l'acquisition de méthodes d'organisation, l'enfant doit gagner en autonomie et de ce fait en confiance en soi.

## Conclusion : bilan et perspectives

---

Se sentir « en capacité de » est un sentiment primordial dans la vie de chacun. Il permet d'être valoriser et de se projeter dans l'avenir.

Le dispositif d'accompagnement à la scolarité de l'AQS vise la réussite éducative des enfants et des jeunes qui en bénéficient. Il est sur le secteur d'ARRAS sud la preuve de la dynamique d'actions mises en place en faveur du bien-être des élèves.

Il est pensé également pour redonner une place à part entière aux parents grâce à l'écoute, au conseil, et une bonne communication. Ces éléments profiteront à l'enfant qui pourra dès lors adopter une attitude générale et/ou de travail plus sereines.

Bibliographie : constituée de références à des livres, articles et/ou de sites internet, textes réglementaires, rapports. Elles doivent être complètes : auteur, titre, année de parution, éditeur.

---

- APPEL A PROJET « CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE » transmis à la CAF en Août 2011



*Procédure et calendrier :*

• *Le ou les dossiers complets seront envoyés à la présidente du jury avant le 15 octobre 2011*

1. *sous forme électronique, à l'adresse suivante : colette.cossart@wanadoo.fr*

2. *par voie postale en deux exemplaires à Madame Colette COSSART*

*9 avenue des arts-93 170 BAGNOLET*

• *Les projets reçus feront l'objet d'une présélection. Après instruction, les dossiers seront examinés par des comités d'experts entre octobre et décembre 2011*

• *Les décisions seront uniquement communiquées par voie électronique*

• *Le choix des projets retenus interviendra au plus tard le 15 janvier 2012 et les récompenses seront remises lors du colloque du 27 janvier 2012 aux équipes présentes.*

*Les lauréats s'engagent à :*

- *autoriser la publication de leur travail sur le site de l'AFPSSU*

- *à mentionner le prix reçu de l'AFPSSU dans toute publication et communication relative aux travaux effectués et primés.*

- *Acceptent que les travaux sélectionnés soient proposés pour une publication dans la revue de santé scolaire et universitaire, éditions Elsevier Masson*

NOM PRENOM

*CAHLERS Siwle, Présidente*

DATE ET SIGNATURE

*le 12/10/11*

